

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À tous les médecins et les gestionnaires du CISSS de Chaudière-Appalaches œuvrant en milieu hospitalier

DATE : Le 29 janvier 2021

OBJET : Admission à partir d'une zone verte d'une Unité d'urgence vers une Unité d'hospitalisation

Afin d'assurer une meilleure fluidité des admissions à partir d'une Unité d'urgence d'un centre hospitalier du CISSS de Chaudière-Appalaches, veuillez prendre note de la consigne suivante :

- À l'exception des usagers devant se rendre au bloc opératoire, tous les autres usagers requérant une hospitalisation peuvent être admis, sans attendre leur résultat de test COVID, si ceux-ci séjournent dans la zone verte de l'urgence;
- Considérant que l'obtention des résultats de tests COVID peut prendre quelques heures, l'urgentologue ou l'infirmière doit demander le test COVID le plus tôt possible dans l'épisode de soins à l'urgence si une admission est envisagée.

« Signature autorisée »

D^r Jean Lapointe
Directeur adjoint des services professionnels
par intérim

Liliane Bernier,
Directrice des soins infirmiers

Contenu et diffusion autorisés par : Marco Bélanger